

Réunion du : 28 avril 2022 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 29

Présidence : M. Alain BUCHETON.

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mlle Anaïs TENAILLE.

1 – FOOT A 11

1.1- Demandes de modification de rencontres.

- Championnat U18.

Match N° 50896.1 US La Charité 1 contre l'E-Snid/St Benin 2 du 30 avril.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 15h00.

Demande acceptée.

2 – FORFAIT COUPE DEPARTEMENTALE U18

Demi-finale : Match N° 51104.1 FC Nevers 1 contre US La Charité 1 du 23 avril.

La commission prend note du forfait de l'équipe de l'US La Charité.

Amende 25€.

2 – FOOT A 8

2.1 - Demande de modification de rencontres.

- Championnat U13 D2 poule B.

Match n°50978.2 E- St Benin/Montigny 1 contre Snid 3 du 30 avril.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 28 mai à 10h30.

Demande acceptée.

- Championnat U13 D3 poule A.

Match N° 50991.2 E-Moulin/Chatillon/Cercy 1 contre CS Chantenay 1 du 30 avril.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 2 juin à 17h30.

Demande acceptée.

Match n°50992.2 E-Marzy/AFGP58 1 contre E-St Pierre/SLA 09 1 du 30 avril.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 4 mai à 15h00.

Demande acceptée.

2 – RENCONTRES REPOSITIONNES

➤ Coupe Départementale U18.

Match N° 51106.1 CS Corbigny contre AFGP 58.F 1 du 23 avril.

La commission reprogramme cette rencontre le mercredi 18 mai à 18h00.

➤ Championnat U18.

Match N° 50893.1 CS Corbigny 1 contre RC Nevers-Challuy-Sermoise 1 du 26 février.

La commission reprogramme cette rencontre le mercredi 11 mai à 18h00.

Match N° 50916.1 US Cosne 2 contre US La Charité 1 du 16 avril.

La commission reprogramme cette rencontre le 28 mai à 14h00.

➤ Championnat U15.

Match N° 50814.1 US Cosne 1 contre E-Alligny/Entrains/Donzy 1 du 5 mars.

La commission reprogramme cette rencontre le mercredi 11 mai à 15h00.

➤ Championnat U13 D2 Poule B.

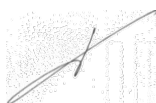
Match N° 50979.1 US Cosne 3 contre Château/Arleuf 1 du 5 mars.

La commission reprogramme cette rencontre le mercredi 11 mai à 15h00.

5 – INFOS CLUBS

La commission rappelle aux clubs que les dates ne sont pas extensibles et de fait il devient responsable de maîtriser les nombreuses demandes de changements sous peine de ne pas pouvoir honorer l'intégralité des rencontres dans nos différents championnats voire coupes Départementales.

Le Président, Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.